

Carnet pour les enfants



École communale
de Corroy-le-Grand

Année scolaire 2019-2020

Bonjour à toi !

Tu découvriras dans ce petit carnet comment se passe la vie d'écolier, d'écolière à l'école de Corroy-le-Grand.

Nous te conseillons de garder ce livret à portée de main et de le relire de temps en temps pour ne rien oublier.

Congés scolaires

Rentrée scolaire	Lundi 2 septembre 2019
Fête de la Communauté française	Vendredi 27 septembre 2019
Congé d'automne	Du lundi 28 octobre au vendredi 1er novembre 2019
Commémoration du 11 novembre	Lundi 11 novembre 2019
Vacances d'hiver	Du lundi 23 décembre au vendredi 3 janvier 2020
Congé de détente	Du lundi 24 février au vendredi 28 février 2020
Vacances de printemps	du lundi 6 avril au vendredi 17 avril 2020
Fête du Travail	Vendredi 1 ^{er} mai 2020
Congé de l'Ascension	jeudi 21 mai et vendredi 22 mai 2020
Congé de la Pentecôte	lundi 1 ^{er} juin 2020
Les vacances d'été débutent le	Mercredi 1 ^{er} juillet 2020

Calendrier des événements

Chants et Marché de Noël : Vendredi 13 décembre 2019

Portes ouvertes de l'école : Jeudi 2 avril 2020 de 16h à 18h

Marché aux fleurs : mai 2020 (date à déterminer)

Fête de l'école : samedi 9 mai 2020.

Accueil extra-scolaire

Hélène, Linda, Patricia, Frédéric, Coralie, Isabelle, Thomas et Laetitia veilleront sur toi.

Ils t'accueilleront dès 7 heures du matin au réfectoire.

Si tu arrives à l'école avant 8 H 30, tu dois :

- **te rendre auprès des accueillant(e)s**
- **leur dire que tu es arrivé(e)**
- **rester sous leur surveillance jusqu'à 8H30**

Tu pourras te rendre dans ta classe seulement à partir de 8 H 30.

Après les cours, l'accueil extra-scolaire est animé jusqu'à 19 H 00.

Lorsque tu quittes l'accueil extra-scolaire, tu dois :

- **ranger le matériel ou les jeux que tu as utilisés.**
- **dire au revoir aux accueillant(e)s et leur signaler que tu pars afin qu'ils puissent te « dépointer » de leur listing.**

Horaire

En maternelle, l'accueil se déroule en classe de 8h30 à 9h. À 8h45, tu dois laisser partir papa, maman.

Les activités débutent à 8h45 quand tu as psychomotricité ou musique.

Tu as une récréation de 10h40 à 10h55 et de 12h20 à 13h35.

Si tu as besoin de faire une sieste, tu peux dormir de 12h20 jusqu'à 14h45.

Si tu ne fais plus la sieste, de retour en classe à 13h35, tu as des activités jusqu'à 15h15.

Le mercredi les activités se terminent à 12h20.

En primaire, l'accueil commence à 8h30 jusqu'à 8h45.

Si tu arrives en retard tu rentres seul dans ta classe.

Les cours se déroulent de 8h45 à 12h20 et de 13h35 à 15h15.

Le mercredi, les cours se terminent à 12h20.

Tu as deux récréations : de 10h25 à 10h40 et de 12h20 à 12h50 si tu es en 4^e, 5^e ou 6^e ; de 12h50 à 13h35 si tu es en 1^e, 2^e et 3^e.

Pendant les récréations, tu auras l'occasion de jouer à plusieurs jeux suivant l'endroit et l'horaire qui sont discutés au conseil de classe et décidés au conseil d'école.

Diner

Si tu restes diner à l'école, tu apportes ton pique-nique et une boisson dans un sac qui ferme bien et marqué à ton nom. Tes parents peuvent te commander un repas chaud ou de la soupe. Il n'est pas possible de réchauffer au micro-onde un plat qui vient de la maison. Cependant, tu peux l'apporter dans une bouteille isolante.

Tu manges ton diner :

à 11 H 30 si tu es en accueil ou en 1^e maternelle

à 11h 40 si tu es en 2^e ou en 3^e maternelle

à 12 H 20 si tu es en 1^e, 2^e et 3^e primaire

à 12H 55 si tu es en 4^e, 5^e et 6^e primaire

Collations

Si tu es en maternelle, tu apportes la collation du matin pour tous les enfants de ta classe lorsque ce sera ton tour.

Si tu es primaire, le lundi, mardi, jeudi et vendredi, tu apportes, pour la récréation du matin, une collation composée de fruits ou de légumes.

Le mercredi, apporte une collation de ton choix. Attention, les chips, sodas, bonbons et chiques ne sont pas considérés comme des collations et resteront dans ton cartable.

Matériel et équipement

En primaire, nous proposons à tes parents de participer à l'achat groupé pour le matériel individuel. Pourquoi ? Cela évite les comparaisons et les gadgets inutiles. Si tu perds un objet ou que tu le casses, il va de soi que tu devras le remplacer.

Le matériel commun est géré par la classe.

À partir de la deuxième primaire, tu as besoin d'un stylo.

À partir de la cinquième primaire, tu as besoin, d'un dictionnaire, d'un compas et d'une calculatrice électronique.

Pour la psychomotricité ou l'éducation physique, tu as besoin d'un équipement :

- des sandales de gymnastique (semelles blanches ou non marquantes)
- un short ou un training ou legging
- un T-Shirt traditionnel ample (manches courtes)

Tu mets ton équipement dans un sac qui ferme bien et sur lequel ton nom est inscrit.

Pour la piscine, si tu es en 2^e ou 3^e maternelle, tu as besoin d'un maillot (pas de short), d'un bonnet et d'une serviette de bain.

Tu mets ton équipement dans un sac qui ferme bien et sur lequel ton nom est inscrit. Tu n'oublies pas de rapporter ton sac à la maison en fin de journée.

Le carnet d'avis, le journal de classe, la farde d'avis

Le carnet d'avis, en maternelle, le journal de classe, en primaire, est le lien entre tes parents et l'école.

En primaire, tu dois avoir ton journal de classe **tous les jours**.

Nous demandons que tes parents **le signent régulièrement**.

Lorsque nous avons un avis à faire parvenir à tes parents, nous l'envoyons par mail quand il n'y a pas de talons-réponses à compléter. Si ce n'est pas le cas, nous le donnons en version papier à l'ainé de la famille ou seulement à l'élève concerné. Nous mettons l'avis dans ton carnet ou ta farde d'avis et demandons à tes parents de le compléter rapidement et de le rendre directement à l'enseignant.

Bibliothèque

Chaque semaine, tu peux emprunter un livre en maternelle, plusieurs livres en primaire. Nous te demandons d'en prendre grand soin et de les ramener à temps afin que tes copains de classe puissent aussi en profiter. Julie est présente le mercredi matin pour te conseiller, faire des animations ou te lire de belles histoires.

Bulletins

En primaire, tu recevras quatre bulletins au cours de l'année : un bulletin après 6 ou 7 semaines d'apprentissage. Tu demanderas à tes parents de le signer à chaque fois. Tu n'oublieras pas de le remettre à ton titulaire à la date demandée.

Classeurs et cahiers

Tous tes travaux sont rassemblés dans un classeur. Afin que tu puisses montrer à tes parents tout ce que tu as appris et les progrès que tu as faits, tu l'emporteras à la maison avant chaque grand congé.

Mais n'oublie pas de le ramener dès ton retour à l'école.

Vêtements et objets

Prends soin de tes vêtements et de tes objets. Ils doivent être marqués à ton nom.

Si tu perds un vêtement ou un objet, prends le temps de le rechercher. Les vêtements et objets sont régulièrement exposés. Profites-en pour récupérer ce qui t'appartient.

Tout ce qui n'aura pas été récupéré sera donné à chaque congé scolaire à une œuvre humanitaire.

Objets interdits

Certains objets ne peuvent entrer à l'école :

- les objets de valeur (jeux électroniques, GSM, argent, ...) ainsi que les objets dangereux (cutters, canifs, ...),
- les jeux à la mode qui troubleraient le bon déroulement des activités dans la classe, à la récréation ou à l'accueil extra-scolaire devront rester à la maison.

Absences

En Belgique, à partir de 6 ans, l'école est obligatoire.

Si tu t'absentes, demande à tes parents de nous prévenir par téléphone ou par mail (pour qu'on ne s'inquiète pas). Le jour de ton retour, remets à ton/ta titulaire le document **justifiant** ton absence. Un modèle se trouve sur le site de l'école.

Si cette absence dure plus de trois jours, tu dois apporter un certificat médical.

Autorisation de sortie

Pour quitter l'école seul, à pied ou à vélo, tu as besoin d'une autorisation écrite de tes parents. En début d'année, tu reçois un document que tes parents doivent compléter : la fiche d'urgence. Ton grand frère ou/et ta grande sœur doivent aussi être indiqués comme personne autorisée à venir te rechercher.

Si tu pars exceptionnellement avec un(e) ami(e) pour dîner ou pour une fête d'anniversaire, tu dois remettre une autorisation écrite et signée par tes parents.

Sans cette autorisation, tu ne pourras pas quitter l'école.

Attention : Il n'est pas possible de téléphoner de l'école pour demander des accords de dernière minute. Pour ta sécurité, tu ne peux pas franchir la grille sans être accompagné d'un adulte.

Les conseils

Chaque semaine, tu as un **conseil de classe**. C'est un moment pour :

- discuter de la vie de la classe,
- faire des demandes, des propositions,
- voter,
- informer,
- discuter d'un problème vécu en classe, à la récréation ou à l'accueil extrascolaire,
- dire merci.

Si tu représentes ta classe au **conseil d'école**, tu communique les demandes, les propositions, les résultats des votes de ta classe. Tu donnes des nouvelles de vos projets.

Les chartes, les lois et les règles de vie

Pour te permettre de te sentir bien à l'école, nous te demandons de respecter la charte de ta classe, les lois de l'école, les règles de vie pour les toilettes et pour la salle à manger, les règles discutées et votées au conseil d'école.

Les lois de l'école

1. Fais attention à ta sécurité et à celle des autres.
2. Reste dans les endroits surveillés.
3. Sans coups, sans cris et sans insultes, la vie est belle.
4. Prends soin des vêtements, du matériel et des jeux que tu utilises. Respecte ce qui est autour de toi : les murs, la cour, les arbres, ...
5. Respecte les personnes que tu rencontres à l'école (les élèves, les enseignants, l'équipe de nettoyage, les accueillants, les parents, ...).

Règles de vie de l'Accueil extra-scolaire

Lorsque l'enfant se présente à l'école avant 8H30 il doit :

- se rendre auprès des accueillant(e)s
- leur signaler sa présence
- rester sous leur surveillance jusqu'à 8H30

Lorsque l'enfant quitte l'accueil, il doit :

- ranger le matériel ou les jeux qu'il a utilisés
- saluer les accueillant(e)s
- signaler l'heure de sortie

Règles de vie dans la salle à manger

1. J'entre, je sors, je me déplace calmement.
2. J'accueille tout le monde à ma table.
3. Je me tiens correctement à table et je reste assis pendant le repas.
4. J'ai le droit de manger à mon aise, sans me dépêcher.
5. Je parle à voix basse.
6. Je parle poliment aux adultes et aux enfants.
7. Je respecte la nourriture.
8. Je mets mon assiette au bout de ma table et je trie mes déchets.
9. J'aide au rangement de la salle à manger en faisant ma charge le mieux possible.
10. Je quitte la salle à manger lorsque les accueillant(e)s m'en donnent l'autorisation.

Les règles de vie dans les toilettes

1. J'ai le droit d'aller aux toilettes si j'en ai besoin. Je reste le temps nécessaire sans trainer ni jouer.
2. Je respecte l'intimité de chaque enfant. Je vais seul dans une toilette. Exemple : « Je ne regarde pas sous ni au-dessus des portes ».
3. Je fais pipi, caca dans la cuvette. Je m'essuie et je mets le papier (pas trop) dans la cuvette sans la boucher. Je tire la chasse et j'utilise la brosse pour nettoyer la cuvette si c'est nécessaire.
4. Je me lave les mains. Je les essuie et je mets le papier dans la poubelle.
5. J'évite de gaspiller l'eau, le savon, le papier.
6. Je respecte le mobilier, les cuvettes de toilette. J'ouvre et je referme la porte doucement. Je ne monte pas sur la cuvette.
7. Si un enfant a des difficultés, je peux l'aider ou appeler un adulte pour l'aider.

Si tu ne respectes pas les lois et les règles, tu seras amené à réfléchir sur ton comportement et à chercher des solutions pour progresser. La fiche de réflexion n'est pas une punition mais un moyen pour l'équipe éducative de prendre connaissance de la situation et de décider de la suite à donner. L'adulte qui te surveille à ce moment-là, pourra te sanctionner.

Tes parents ne peuvent pas intervenir au niveau discipline si ce n'est auprès de leur propre enfant.



L'équipe

En maternelle : Lysiane, Sophie, Sabine, Corinne, Luc, Joëlle et Françoise.

Musique ♪ : Claudine.

Psychomotricité : Sylvain.

Natation : les moniteurs de la piscine.

1^e/2^e primaire : Pascale, Nathalie et Myriam, Laurence.

3^e/4^e primaire : Sabine, Cindy et Marie.

5^e/6^e primaire : Nathalie, Nicolas, Emilie et Vinciane.

Enseignante FLA (Français langue d'apprentissage) : Elodie

Enseignantes pour notre objectif « lecture » : Laureline et Vinciane.

Néerlandais : Stéphanie, Tanja.

Gymnastique : Vincent, Françoise et Catherine.

Morale : Oriane.

Religion catholique : Anne-France.

Religion protestante : Christine.

Religion islamique : Hakim.

Citoyenneté et Philosophie : Barbara, Sophie.

Bibliothécaire : Julie.

Logopèdes : Sophie et Marie.

PMS : Cédric, Nadège et Aude.

PSE : l'infirmière et le médecin du service de la santé.

Accueillants : Hélène, Linda, Patricia, Frédéric, Coralie, Isabelle, Thomas, Laetitia, Christine, Anne et Camille.

Clean-team et service des repas : Valérie, Quentin, Marie-Claire, Coralie, Maud et Antoine

Secrétaire : Christine (le lundi et le jeudi toute la journée)
Maëlle (le mardi matin)

Directrice : Angélique

L'équipe éducative te souhaite une très bonne année scolaire !